

**Cérémonie de remise de matériels et d'équipements  
aux inspecteurs des pêches des pays participant au  
Plan régional de surveillance des pêches (PRSP)**

Proposition d'allocation du Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

12 décembre 2022, Quatre Bornes - Maurice

---

Honorable Sudheer Maudhoo, ministre de l'Économie bleue, des Ressources marines, de la Pêche et du Transport maritime,

Monsieur le Chef de coopération de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et la République des Seychelles,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique,

Messieurs les membres de l'Unité de coordination régionale du Programme régional de surveillance des pêches,

Distingués invités,

Cher(e)s collègues,

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie de remise de matériels et d'équipements, en marge de la 54<sup>e</sup> réunion de l'Unité de coordination

---

régionale du Plan régional de surveillance des pêches, plus connus sous les acronymes UCR et PRSP. En tant qu'initiateur du mécanisme, la Commission de l'Océan Indien vous remercie chaleureusement de votre présence qui témoigne de votre soutien constant depuis les débuts du PRSP en 2007.

Mesdames et Messieurs,

Les efforts communs que nous menons dans le cadre du PRSP ont pour finalité de protéger nos ressources marines pour en faire un des principaux leviers du développement de la région. Malgré une pause de 2 ans, de 2018 à 2020, nous sommes aujourd'hui fiers de constater que le PRSP est en bonne voie d'atteindre les objectifs fixés par la Conférence ministérielle des pêches du 21 juillet 2017, qui consistent à mener au moins 100 jours de patrouille en mer et 150 heures de surveillance aérienne par an.

En effet, depuis la reprise de ses activités en 2020, six patrouilles régionales, totalisant 152 jours en mer, ont été réalisées. Je tiens à exprimer ma gratitude envers les administrations françaises de La Réunion qui nous ont permis de mener les quatre premières patrouilles régionales, grâce au programme INTERREG V océan Indien.

Mes remerciements vont également à l'Union européenne qui, dès le début du mécanisme, est notre principal

---

partenaire dans cette lutte contre la pêche illégale, non-déclarée et non-règlementée. La région est d'autant plus apte à réaliser ses objectifs avec les subventions de plus de 2 millions d'euros que l'Union européenne a octroyées aux pays participant au PRSP. Cet appui de l'Union européenne repose sur un socle solide d'intérêts partagés pour les ressources halieutiques de la région qui contribuent à la sécurité alimentaire de nos populations, au commerce extérieur de nos pays ainsi qu'aux opérateurs et aux marchés européens.

Mesdames, Messieurs,

La coopération, dit-on, c'est avant tout une histoire d'hommes et de femmes qui ont la volonté de coopérer. C'est là toute l'histoire du PRSP : il a fallu mener des concertations entre les pays partenaires, échanger et analyser les données afin que les actions soient pertinentes et mieux ciblées, prendre des décisions collectives en vue d'agir d'un commun accord, mutualiser les ressources matérielles et humaines... Au cœur de tout cela, il y a l'unité de coordination régionale qui fait le lien entre les aspects politiques et les aspects opérationnels. Ce lien est indispensable à une action cohérente, complète, engageante et efficace. Je profite donc de cette opportunité pour féliciter et remercier les membres de l'UCR ici présents pour le travail réalisé à ce jour.

Mesdames et messieurs,

Cette cérémonie est aussi une manière de mettre en exergue le rôle crucial des inspecteurs dans les efforts pour protéger nos ressources maritimes. En effet, le matériel et les équipements qui leur seront remis aujourd'hui contribueront à faciliter leur exercice de rapportage, à améliorer leur sécurité et à promouvoir la transparence dans l'accomplissement de leur mission.

Je me réjouis de constater que la couverture géographique du PRSP ne cesse de s'élargir à d'autres États côtiers du continent africain depuis 2014. Cette évolution démontre l'utilité du mécanisme ainsi que son intérêt. Je note aussi que le ratio d'infractions graves a considérablement baissé depuis que le PRSP a été mis sur pied. Alors que 30 % des infractions relevées lors de la première mission en mer du PRSP étaient graves, toutes les infractions constatées lors de la 59<sup>e</sup> mission sont mineures. Cette tendance démontre l'effet dissuasif de notre mécanisme sur les potentiels pêcheurs illégaux.

Néanmoins, la région doit multiplier les réflexions et les efforts pour inscrire ce mécanisme dans la durée en abordant les questions relatives à l'institutionnalisation du PRSP, à la collaboration et à la synergie avec d'autres organisations qui luttent contre la pêche INN et au lien naturel avec l'architecture régionale de sécurité maritime que la COI a mis en place avec le soutien de l'Union européenne. L'action régionale pour la surveillance des pêches et nos actions emblématiques sur la sécurité

---

maritime doivent s'alimenter mutuellement afin que nous atteignions des résultats tangibles, constants et durables.

Permettez-moi un dernier mot en écho à la COP27 sur le climat et à la COP15 sur la biodiversité : si la pêche INN a un impact important sur nos ressources halieutiques, je tiens aussi à souligner l'enjeu majeur que représentent les effets du dérèglement climatique sur la disponibilité, l'accessibilité et la durabilité de la ressources. Les chaînes trophiques sont perturbées, l'océan se réchauffe et s'acidifie, les comportements migratoires changent... on parle ici d'une baisse jusqu'à 40% des prises potentielles dans les 15 à 20 ans ! Tout en maintenant notre lutte contre la pêche INN, nous devons donc surtout accroître considérablement nos efforts pour relever le défi climatique.

Je vous remercie de votre attention et j'en profite pour vous souhaiter une belle fin d'année.